

*l'honneur est dû ; cui honorem honorem.*" (a) La justice en effet, veut que tout ce qui porte le sceau de la grandeur et la perfection, obtienne le tribut du respect, de l'admiration et de la louange ; et quand cette grandeur, cette perfection, empreintes d'un caractère surnaturel, s'élèvent jusqu'au degré de sainteté héroïque, alors l'hommage, lorsque l'Eglise le permet, prend les proportions d'un culte. Quelle vie mérite plus ce tribut que celle de Mgr de Laval ? Issu d'une famille des plus grandes de France, doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, héritier d'un grand nom, à la tête d'une fortune enviable, le monde n'a pas dû manquer de lui prodiguer ses caresses et de faire briller à ses yeux l'éclat d'un avenir éblouissant.

Plus forte que la voix du monde, celle de Dieu parle de bonne heure et plus efficacement à son cœur. Il conçut dès lors le fervent et sincère désir de se consacrer à Dieu. Comme Saint-Laurent Justinien au moment d'entrer dans l'état ecclésiastique, il vit d'un côté ses parents qui lui étaient chers, des amis qu'il aimait, les richesses et les plaisirs du monde ; de l'autre, la croix du Sauveur, la pauvreté, l'exil, les privations et les épreuves de toutes sortes. Et debout devant la croix de son Dieu, il se dit à lui-même : c'est maintenant, ô mon âme, qu'il te faut choisir entre Dieu et le monde. Auras-tu le courage d'embrasser la croix et de tout sacrifier pour le Seigneur ton Dieu ? Oui, répondit-il ; puis, se tournant vers la croix : O croix, ajouta-t-il, tu seras mon unique trésor et mon unique partage pour toujours ! Dans cet acte d'abnégation s'est trouvé le germe de toute la perfection qui a brillé dans la vie de l'illustre et vénérable Mgr de Laval.

---

(a) Rom. XIII, 7.